

Délibération n°115-2023

**Remplacement d'un délégué suppléant auprès du Syndicat Intercommunal
d'Assainissement des Terres du Bassin de Jonquières**

Nombre de Conseillers municipaux		
En exercice	Présents	Votants
23	18	19
Date de convocation		
15 décembre 2023		
Secrétaire de séance		
Sébastien ANDEVERT		

Le vingt et un décembre deux mille vingt-trois, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni en salle du Conseil de l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Jean-Marie FOURNIER, maire.

Étaient présents : Jean-Marie FOURNIER, Catherine CLIMENT, Thierry PESENTI, Delphine POIRIER, Éric ORTIZ, Brigitte GAYAUD, Frédéric MARTIN, Myriam SEVENERY, Cyril QUIOT, Sébastien ANDEVERT, Sandrine CARRIERE, Régis BLAYRAT, Samuel MICHELON, Sonia BONNET-TELLIER, Claude CADENAT, Cédric DAYDE, Mélanie SALLE, Christian ALEX

Procurations : Christophe RENAUD à Cédric DAYDE

Absents : Elisabeth RHODE-BERNARD, Claire FABRE-PILLEMENT, Nicolas FONT, Sarah AIT-IDIR

Rapporteur : Jean-Marie FOURNIER, maire

Par délibération en date du 11 juin 2020, le Conseil Municipal avait procédé à la désignation de ses délégués auprès des organismes extérieurs.

Monsieur Christian GOMEZ, conseiller municipal décédé le 16 juin dernier, était ainsi délégué suppléant de la commune auprès du Syndicat Intercommunal d'Assainissement des Terres du Bassin de Jonquières, dont le siège social se trouve à Jonquières Saint Vincent, et qui est présidé par Monsieur Régis BLAYRAT.

Pour mémoire, Régis BLAYRAT et Jean-Marie FOURNIER sont les délégués titulaires du syndicat, et Christophe RENAUD est délégué suppléant.

Afin de compléter le comité syndical et ne pas nuire aux intérêts de la commune en matière de représentation, il est donc proposé de procéder au remplacement de Christian GOMEZ.

Eric ORTIZ fait acte de candidature.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu sa délibération n°031-2020 du 11 juin 2020,
Vu le tableau du Conseil Municipal modifié le 20 juin 2023,
Où l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré,

DECIDE

Dans un premier temps, à l'unanimité :

1. De procéder à un vote à main levée pour désigner le nouveau délégué suppléant de la commune auprès du Syndicat Intercommunal d'Assainissement des Terres du Bassin de Jonquières.

Dans un second temps, à l'unanimité :

2. De désigner Monsieur Eric ORTIZ en qualité de nouveau délégué suppléant de la commune.

Le Secrétaire de séance,
Sébastien ANDEVERT



Le Maire,
Jean-Marie FOURNIER

